



## COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

### PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 27 mai 2010, à 9h  
Salle Mont-Bleu, Maison du Citoyen

---

**PRÉSENCES :** Denise Laferrière, conseillère municipale  
Luc Angers, conseiller municipal  
Nicole Champagne, conseillère municipale  
Simon Rousseau, Service des loisirs  
Anick Fortin, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Paul Nicole, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Agathe Lalande, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Guylaine Beaulieu, Centraide Outaouais  
Richard Sévigny, CRÉO  
Jenny Villeneuve, CRIO  
Renée Amyot, CSSS de Gatineau  
Johanne Lauzon, CSSS de Papineau  
Kathleen Barrette, STO  
Monique Beaudoin, RAPHO  
Pauline Fortin, Direction de santé publique  
Berthe Miron, TCARO  
Georges Letarte, consultant  
Nicole Desroches, CREDDO  
Frédéric Bilodeau en remplacement de Marie-Claude Martel, Service d'urbanisme

**ABSENCES :** Mario Harel, Service de police  
Suzanne Dagenais, Planification stratégique  
Louis Cabral, Arts, culture et lettre  
Joanne Paradis, CEGEP  
Karl Lavoie, Chambre de commerce de Gatineau  
Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau  
Membre à déterminer, TROCAO  
Judith Lapierre, UQO

**SECRÉTAIRE :** Madame Josiane Plouffe, Qualité de vie et développement communautaire

---

### 1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Denise Laferrière souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Elle demande si l'on veut ajouter des points à l'ordre du jour et Anick propose d'ajouter le Colloque du Réseau québécois des Villes et Villages en santé au point Varia.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté par Berthe Miron avec l'ajout du point : Colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé demandé par Anick Fortin.

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU 14 SEPTEMBRE 2009 ET DU 18 MARS 2010 DE LA COMMISSION ÉLARGIE (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)

Le procès-verbal du 14 septembre 2009 est adopté par Jenny Villeneuve.  
Le compte-rendu du 18 mars 2010 est adopté par Luc Angers.

### 4. ADOPTION ET SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DU 20 AOÛT 2009 ET DU 30 AVRIL 2009

Le procès-verbal du 20 août 2009 est adopté par Kathleen Barrette.  
Le procès-verbal du 30 avril 2009 est adopté par Monique Beaudoin.

Concernant les suivis, Madame Laferrière ajoute que le dossier de la fluoration a été présenté au conseil et que les membres ont voté contre l'ajout du fluor dans l'eau potable du réseau d'aqueduc de la Ville.

## **5. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE**

Denise Laferrière fait part des objectifs de la rencontre. Elle partage sa vision qui est de travailler dans un commun accord à des enjeux importants de la Ville et mentionne que c'est important d'avoir une vision d'ensemble. Denise Laferrière informe que, pour l'année 2010, nous n'avions pas eu quorum aux réunions jusqu'à maintenant.

Agathe Lalande souligne la présence de Georges Letarte, consultant, qui est là pour aider à réfléchir sur le rôle de la Commission versus les partenaires.

Nicole Desroches mentionne que ce serait important de toujours choisir le même jeudi pour les réunions et qu'ainsi, ce serait plus facile pour les membres d'être présent.

## **6. HISTORIQUE**

### **6.1 Mandats**

Anick Fortin remet un document (Mission et objectifs) et présente aux membres la mission de la Commission Gatineau, Ville en santé ainsi que les objectifs de la Commission qui ont été entérinés par le conseil municipal.

### **6.2 Indicateurs**

Agathe Lalande fait un historique du travail réalisé par les membres lors d'un lac à l'épaule en 2006 où les membres se sont dotés d'indicateurs de la santé pour une communauté où il fait bon vivre. Elle présente les dix indicateurs identifiés par les membres et entérinés par le conseil municipal.

## **7. RÉFLEXION**

### **7.1 Rôle de la CGVS**

### **7.2 Rôle des partenaires**

### **7.3 Enjeux**

Georges Letarte présente les éléments de réflexion concernant le fonctionnement de la Commission présenté dans un document de travail rédigé par celui-ci. Considérant que la Ville de Gatineau reconnaît le partenariat entre les organisations ayant des mandats spécifiques pour assurer un développement harmonieux et des environnements favorables à la santé physique, sociale et économique de la communauté, il suppose que les organisations partagent une vision commune et agissent en complémentarité.

Les éléments de réflexion reposent sur trois aspects :

- La mobilisation engendrée par certains dossiers tels que la démarche d'élaboration de la politique en développement social ainsi que le dossier de la fluoration de l'eau qui a engendré des énergies considérables;
- La dynamique interne qui semble se transformer progressivement en Table de suivi des actions de la Ville;
- L'efficacité qui représente tout un défi considérant la multiplication des lieux de concertation, faisant appel aux mêmes organisations et parfois même aux mêmes personnes.

Suite à la présentation de Georges Letarte, les membres font part de leur point de vue.

Madame Guylaine Beaulieu mentionne que la Commission est très pertinente et qu'il est important qu'elle soit hautement stratégique. Le défi est de trouver une façon de travailler en partenariat pour éviter de travailler en silo. Elle propose de se doter de buts communs qui nous réuniront; il reste à identifier comment nous allons y arriver. Elle ajoute que la richesse de la Commission est la diversité des membres et que malgré le fait que c'est parfois très exigeant en termes de temps investi, c'est très enrichissant. Dans la planification de son plan d'action, Centraide s'est inspiré de la démarche en développement social.

Madame Laferrière souligne que le budget pourrait être mis en commun, de cette façon nous aurions tous un objectif en commun. Elle ajoute qu'aucun membre ne représente l'éducation et qu'il serait important d'avoir un membre représentant cette catégorie.

Monsieur Angers parle de la multiplication des lieux de concertation et même au niveau de la municipalité et de l'importance de faire des liens avec les autres commissions municipales afin d'éviter le dédoublement. Nous n'avons aucune connaissance de ce que les autres commissions font. Selon Luc Angers, la Commission Gatineau, Ville en santé doit rester distincte, car elle permet une vision globale. Il informe les membres que la Commission sur l'environnement et le développement durable a reçu une formation de l'UMQ concernant les rôles des commissions.

Madame Nicole Desroches affirme que la Ville devrait donner les grandes orientations et les commissions devraient mettre en place les actions. Il serait pertinent que chaque membre nous informe de leurs projets et mandats, car nous n'avons pas tous les mêmes moyens; certains sont bailleurs de fonds et d'autres sont des organismes à but non lucratif.

Madame Laferrière ajoute que la planification stratégique joue déjà ce rôle. Des rencontres entre les commissions seraient fort utiles.

Richard Sévigny informe les membres que la CRÉO ne siège pas habituellement sur des tables Ville, car son mandat et les impacts des projets doivent être régionaux. Son intérêt pour siéger à la Commission est pour la démarche en développement social. Personnellement, il trouve très intéressant d'être présent et vient chercher beaucoup d'information. Son implication et sa présence demeurent à confirmer selon les orientations de la Commission.

#### *Arrivée de Renée Amyot*

Madame Laferrière souligne que même si la Ville de Gatineau ne couvre pas toute la région de l'Outaouais, la population de Gatineau représente 90 % de la population de l'Outaouais.

Pauline Fortin informe les membres que l'Agence agit en soutien aux partenaires et que l'information transmise dans les rencontres est très enrichissante. Cependant, elle ajoute qu'elle est extrêmement déçue lorsqu'elle participe aux rencontres de voir qu'il n'y a pas quorum. Les membres doivent en faire une priorité et malgré les conflits d'horaire, c'est une question de priorité. Elle considère que la commission est importante beaucoup d'enjeux sont partagés avec d'autres partenaires.

Jenny Villeneuve souligne que son expérience à la Commission est en lien avec le développement social. Elle dit que la Commission est importante pour les partenaires, mais surtout le citoyen afin d'améliorer leur condition de vie. La démarche en développement social est un bel exemple de mobilisation et innovateur. Nous avons tous un objectif commun; il y avait du travail terrain. Malgré le calendrier chargé et l'échéancier serré, ceci nous a permis de ne pas perdre de vue le travail et d'avancer plus vite. Cependant, lorsque nous avons appris que le plan d'action n'avait pas été adopté, il y a eu un moment de démobilisation dans le milieu et ensuite à un 2<sup>e</sup> moment lorsque le budget n'a pas été accordé. Elle croit que la commission doit demeurer afin de permettre aux partenaires d'identifier les enjeux ensemble et de concrétiser les actions ensemble.

Pauline Fortin ajoute qu'un enjeu à discuter à la Commission serait l'impact de certains organismes bailleurs de fonds tels que *Québec en forme* et *Avenir des enfants* afin de mieux travailler en partenariat.

Denise Laferrière informe que nous pourrions établir qu'un membre devrait assister à un minimum de 3 rencontres par année pour maintenir sa place au sein de la Commission.

Monique Beaudoin spécifie que c'est important de travailler dans un esprit communautaire. Elle affirme que ce n'est pas facile de faire les liens entre les enjeux de la Commission et la réalité de son milieu.

Kathleen Barette considère que très souvent les enjeux (volet santé, transport, sécurité, environnement) de la Commission sont également abordés par d'autres comités ou commissions. Elle croit que les membres des comités et commissions ont les mêmes préoccupations et que tous ont un impact sur les enjeux. Il est important que chacun identifie leur apport en fonction de leur expertise. Nous devons nous positionner afin d'être plus efficient et face à la multiplication des tables. Kathleen mentionne qu'elle voit son rôle plus stratégique, plus global et ne souhaite plus faire partie des comités de travail.

Denise Laferrière invite Georges Letarte à faire un retour sur ce qui a été dit :

- Les processus doivent mûrir.
- Il n'est pas nécessaire d'arriver à une recommandation au conseil; la Commission pourrait rester ouverte (ex : avoir des membres votants sur lequel le quorum compte).
- Éviter d'alourdir l'hyper concertation.
- Rencontrer les présidents des autres commissions serait une bonne idée en débutant avec le Comité sur l'accessibilité universelle, la Commission des aînés et de la famille et la Commission jeunesse.

Luc Angers commente que les présidents de commission devraient trouver le temps de se rencontrer entre eux pour discuter des différents enjeux dans les commissions et ainsi se mettre à jour dans les actions et réflexions émises lors des rencontres. Ils pourraient ensuite revenir aux membres dans leurs commissions respectives. Il informe que la volonté de consolider les comités et commissions existe déjà.

Renée Amyot spécifie qu'en tant que CSSS, elle a un impact sur les conditions de vie des citoyens. Il existe beaucoup de point de convergence. Elle dit que la Commission doit être « orientante », stratégique et structurante et que les rôles doivent être donnés aux bonnes personnes. Les gens siégeant sur la Commission devraient être des gens de qui ont du pouvoir afin de prendre les décisions et d'avoir les bonnes personnes à la bonne place. C'est une bonne chose qu'on se questionne afin de mieux orienter la Commission et changer les choses.

Johanne Lauzon spécifie que ce n'est pas la même réalité en milieu rural et urbain. Elle trouverait important, comme Luc Angers a dit, que quelqu'un représente le milieu scolaire. Elle lance l'idée que des invités pourraient venir aléatoirement assister à la réunion de la Commission.

Georges Letarte demande de réfléchir sur l'identification des conditions pour être membre de la Commission.

Berthe Miron mentionne qu'elle ne se sent pas à sa place ici, mais qu'à la Commission des aînés et de la famille, elle a plus sa place. Si la Commission Gatineau, Ville en santé parlerait plus des aînés, elle y trouverait davantage sa place. Elle dit qu'elle siège à la Commission depuis longtemps et utilise les indicateurs de santé souvent et dit que c'est encore très pertinent et que les projets doivent correspondre aux indicateurs. Elle termine en spécifiant que s'il y a des dossiers spécifiques sur les aînés, elle aimerait être invitée à la réunion.

Kathleen Barrette dit qu'il faudrait trouver un dénominateur commun et est d'accord avec Berthe Miron. Les besoins de la Commission sont tant au niveau aînés que famille ou enfance. Elle se questionne aussi sur la représentativité des citoyens, car à la Commission des aînés et de la famille siègent 4 membres citoyens.

Georges Letarte invite les membres à réfléchir sur la façon de choisir un membre citoyen.

Richard Sévigny mentionne qu'il faut des décideurs autour de la table, mais qu'il ne devrait pas juste y avoir ces gens là non plus car, eux décident alors il faudrait des gens pour appliquer aussi. Il dit qu'il faudrait faire un choix si on veut ou non des membres-citoyens autour de la table.

Nicole Champagne se questionne sur le but de décider, développer, sur l'éducation que l'on a à faire sur les citoyens, etc.

Agathe Lalande mentionne qu'il faut trouver un équilibre dans cette Commission. Elle dit aussi que le plan d'action est important. Elle est d'accord avec Kathleen qui dit qu'il faut trouver un dénominateur commun et établir les priorités d'action.

Nicole Champagne commente que la Ville n'est pas obligée de prendre tous les dossiers; on peut en donner aux organismes.

Nicole Desroches est d'accord sur le fait qu'il faut déterminer les champs d'action de la Commission. Elle n'est pas certaine du statut de chaque membre et trouve qu'il y a beaucoup de partenaires et que la partie action n'est pas existante.

*Kathleen Barrette quitte la réunion.*

Pauline Fortin dit que c'est clair que les CSSS ont leur place à la Commission, mais la question est de savoir qui doit venir assister à la Commission pour représenter ceux-ci ? Elle mentionne qu'il faudrait déterminer leur rôle. Elle spécifie qu'elle a une méconnaissance des autres commissions, mais aussi des organisations. Elle dit qu'il faudrait avoir un agenda commun.

Johanne Lauzon souhaite que les membres connaissent les mandats de chacun. Elle dit que ce doit être un travail de collaboration et est persuadée que ce n'est peut-être pas une bonne idée que ça soit seulement des directeurs qui siègent à la Commission en tant que membre.

Georges Letarte mentionne qu'il faudrait que les questions se transforment en réponse.

Pauline Fortin demande à avoir la liste des commissions et comités.

Suivi: faire parvenir aux membres le lien internet des comités et commissions dans le site web de la Ville.

## **8. RECOMMANDATION**

*Ce point est reporté à la prochaine rencontre.*

## **9. PROCÉDURES DE LA CGVS**

*Ce point est reporté à la prochaine rencontre.*

## **10. PRÉSENTATIONS**

### **10.1 Présentation du projet pilote Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles**

Denise Laferrière présente Nathalie Fortin, coordonnatrice du projet de l'ASPQ, Frédéric Bilodeau du Service de l'urbanisme et du développement durable et M. Parenteau, représentant de la Commission scolaire des Draveurs.

Anick Fortin informe les membres que cette présentation est dans le but de les sensibiliser au projet et de réfléchir sur le rôle de la Commission face à ce projet.

Nathalie Fortin dit que leur but est de faire passer un nouveau règlement d'urbanisme afin de ne pas avoir de restauration rapide autour des écoles. Elle informe que ce projet avait été mal compris au départ, car les gens disaient qu'ils ne pouvaient pas légiférer sur le menu et que ce n'était pas écrit dans la loi qu'ils pouvaient changer ça, mais les avocats ont dit que peut-être que c'est écrit dans une autre loi. Elle dit que les municipalités font de l'activité physique de plus en plus, mais que pour l'aspect saines habitudes de vie, ça fait juste commencer.

Simon Rousseau demande à Nathalie Fortin de lui donner une ville type comme référence qui aurait ces conditions mises en place et qui serait un modèle. Elle lui répond que ce n'est pas le même cadre juridique et que Londres n'a pas d'oppositions.

Nathalie Fortin mentionne qu'un comité pourrait se former sous peu afin de mettre en œuvre ce projet et demande s'il y a des intéressés.

Renée Amyot est intéressée à faire partie de ce comité. Pauline Fortin dit que l'agence de santé se retire du comité pour faire place aux CSSS de Gatineau et Papineau.

## **10.2 Schéma d'Aménagement et de développement du territoire**

Daniel Faubert fait la présentation du schéma d'aménagement et de développement du territoire. Il mentionne qu'il fait présentement le tour des commissions afin de recueillir les commentaires avant la présentation au comité plénier qui se fera en juin.

Pauline Fortin demande à avoir par courriel les deux présentations.

Suivi : envoyer les deux présentations PowerPoint d'aujourd'hui par courriel aux membres.

## **11. PROCHAINE RENCONTRE :**

Anick Fortin dit que nous allons déterminer une prochaine date de réunion en juin afin de poursuivre la réflexion d'aujourd'hui. Elle communiquera avec les membres sous peu.

## **12. VARIA**

Anick Fortin va envoyer l'information du Colloque du Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

Suivi : Envoyer l'information pour le colloque.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La réunion s'est terminée à 12h.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

---

Josiane Plouffe  
Secrétaire

---

Madame Denise Laferrière  
Présidente